



PLAN D'ACTION DES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI
2017-2018

Mauricie



Direction et coordination

Yves Guérin

Directeur du partenariat, de la
planification et du soutien aux opérations

Rédaction

Taoues Benlarbi

Agente de recherche et de
planification socioéconomique

Collaboration

Josée Bourassa

Analyste du marché du travail

Pierre Cadotte

Agent de gestion financière

Saisie du document et mise en page

Élizabeth Hébert

Agente de secrétariat

Note : Dans ce document, le masculin désigne généralement autant les hommes que les femmes et est utilisé dans le seul but d'alléger le texte et les tableaux.



Dépôt légal — Bibliothèque et Archives Canada, 2017
Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017
Numéros ISBN : 978-2-550-79698-5 (PDF)

PLAN D'ACTION SPE 2017-2018

Avant-propos



J'ai le plaisir de vous introduire le PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2017-2018 des services publics d'emploi pour la Mauricie.

Emploi-Québec a pour mission de contribuer à développer l'emploi et la main-d'œuvre ainsi qu'à lutter contre le chômage, l'exclusion et la pauvreté dans une perspective de développement économique et social.

Par ses interventions, Emploi-Québec vise à favoriser la participation au marché du travail et l'emploi du plus grand nombre d'individus, et à mobiliser les bassins de main-d'œuvre sous-représentés sur le marché du travail. Elle cherche également à développer les compétences et à accroître la productivité de la main-d'œuvre, et à améliorer les pratiques de gestion des ressources humaines en entreprise.

Le présent PLAN D'ACTION RÉGIONAL (PAR) est élaboré dans le respect des paramètres de transfert de responsabilités de gestion des interventions sur le marché du travail convenus entre la Commission des partenaires du marché du travail et le gouvernement. Le PAR présente les stratégies et les actions qui seront mises en œuvre en 2017-2018 dans la région de la Mauricie pour réaliser sa mission, atteindre ses cibles de résultats et contribuer au développement socioéconomique régional.

Afin d'optimiser la portée de ses services et de ses résultats, Emploi-Québec confie à Services Québec la gestion des interventions des services publics d'emploi en région en concertation avec les partenaires du marché du travail réunis au sein de son conseil régional. À cet effet, le Conseil régional des partenaires du marché du travail a pour mandats de définir la problématique du marché du travail régional et d'adapter les services auprès des individus et des entreprises, de participer à l'élaboration du plan d'action régional et de proposer des cibles de résultats et des critères de répartition des ressources humaines et financières. Le conseil régional peut aussi prendre des initiatives visant l'augmentation du taux d'emploi de la région ou le rehaussement de la qualification de la main-d'œuvre.

Ce plan s'inscrit notamment dans la perspective des suites du *Rendez-vous national sur la main-d'œuvre* qui s'est tenu à Québec en février 2017, dont les actions proposées visent à renforcer la mobilisation des partenaires du marché du travail pour relever les défis liés à l'emploi et à la main-d'œuvre québécoise.

Dans le cadre de la tournée ministérielle préalable à l'organisation de ce rendez-vous, les partenaires et les intervenants socio-économiques de la Mauricie ont déterminé certains enjeux dans le but d'améliorer le fonctionnement du marché du travail régional. Ceux-ci visent notamment à accroître l'accompagnement des individus et favoriser l'intégration en emploi de tous les bassins de main-d'œuvre disponibles, agir en complémentarité à l'égard du développement des compétences ainsi qu'à intensifier la diffusion et le partage de l'information sur le marché du travail et moderniser les modes de diffusion.

Ce plan s'inscrit également dans la mise en œuvre de la *Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi* qui fut adoptée en novembre 2016 par le gouvernement du Québec. Cette loi élargit le mandat de la Commission et des Conseils régionaux des partenaires du marché du travail, notamment en ce qui concerne la définition des besoins du marché du travail. Elle accroît aussi les moyens d'intervention du CRPMT en matière d'adéquation formation-emploi, entre autres, en lui offrant la possibilité de formuler des recommandations aux ministères.

Enfin, conformément aux dispositions législatives, le PLAN D'ACTION RÉGIONAL des services publics d'emploi a été déposé par le Conseil régional des partenaires du marché du travail, recommandé par la Commission des partenaires du marché du travail et approuvé par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

MARIE-PIER MATTEAU, présidente

Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Mauricie





Table des matières

Avant-propos	2
Mission d'Emploi-Québec	4
Le marché du travail de la Mauricie	5
Bilan de l'année 2016	5
Regard sur l'évolution de l'emploi	8
L'emploi à temps plein.....	9
L'emploi à temps partiel.....	9
L'emploi par niveau de compétence.....	10
L'emploi sectoriel.....	11
D'autres indicateurs	12
La conjoncture économique.....	13
Les secteurs en mouvement en regard de l'année 2017.....	14
Contexte organisationnel	16
Les orientations et les stratégies pour faire face aux enjeux	18
Enjeu 1.....	20
Enjeu 2.....	26
Ressources allouées	29
Cibles (Répartition locale à venir)	30
Membres du CRPMT.....	31





Mission d'Emploi-Québec

MISSION

Emploi-Québec a pour mission de contribuer à développer l'emploi et la main-d'œuvre ainsi qu'à lutter contre le chômage, l'exclusion et la pauvreté dans une perspective de développement économique et social.

L'intervention d'Emploi-Québec s'inscrit dans la perspective selon laquelle le travail est le meilleur moyen de réduire la pauvreté et d'assurer l'autonomie financière ainsi que l'insertion sociale des personnes aptes au travail.

OFFRE DE SERVICE

Emploi-Québec fournit les services publics d'emploi aux individus et aux entreprises. Les services offerts aux individus s'inscrivent dans un continuum de services axés sur l'emploi, c'est-à-dire permettant d'assurer un cheminement fluide et d'accompagner les personnes qui en ont besoin pour intégrer le marché du travail tout en tenant compte des besoins en compétences des entreprises.

Les services publics d'emploi contribuent à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail, à un meilleur équilibre de l'offre et de la demande de main-d'œuvre, de même qu'à la réduction du chômage, des pertes d'emplois, de l'instabilité de l'emploi et des obstacles à la création d'emplois. En plus des services universels offerts à l'ensemble de la population et des entreprises, Emploi-Québec fournit des services d'emploi spécialisés. Ceux-ci s'adressent, d'une part, aux personnes aptes à entreprendre une démarche qui, à terme, les conduira à intégrer le marché du travail ou à se maintenir en emploi et, d'autre part, aux entreprises éprouvant des difficultés liées à la main-d'œuvre.

De plus, elle encourage les personnes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours à participer à des activités facilitant leur insertion sociale, leur insertion en emploi et leur participation active à la vie économique.

Par son offre de service, Emploi-Québec contribue à l'atteinte des objectifs gouvernementaux visant l'accroissement du niveau et de la qualité de vie des Québécois, la réduction de la pauvreté et l'amélioration de l'adéquation formation-compétences-emploi.

En Mauricie, comme pour l'ensemble des régions du Québec, l'offre de service d'Emploi-Québec est prise en charge par la direction régionale de Services Québec





Le marché du travail de la Mauricie

BILAN DE L'ANNÉE 2016

- Selon les données de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, l'année 2016 a été favorable pour la Mauricie en ce qui concerne le marché du travail. On constate qu'il y a eu accroissement de la population active, celle qui **cherche** ou occupe un emploi, de 3,2 % depuis l'an passé, pour se chiffrer à 130 400, s'appréciant de 4 100 personnes.
- Parmi la population active, celle occupant un emploi est de 121 200 augmentant de 4,1 % (+4 800) depuis 2015. L'appréciation du nombre de personnes occupées se répartit de façon plus importante parmi les travailleurs à temps partiel (+2 800) et les travailleurs à temps plein (+1 900). Du coup, le taux d'emploi s'est aussi accru passant de 51,6 % en 2015 à 53,8 % en 2016. Il s'agit d'une augmentation de 2,2 points de pourcentage.
- Le nombre de chômeurs a baissé, passant de 10 000 en 2015, pour se situer à 9 200. Quelque 800 personnes en moins comparativement à l'an passé. Un taux d'activité (57,9 %) qui a augmenté de 1,9 point de pourcentage, ainsi qu'un taux de chômage (7,1 %) qui a diminué de 0,8 point de pourcentage, présentent un bilan positif de l'emploi en 2016.
- L'évolution de l'emploi a davantage profité aux personnes de 25 à 54 ans. En effet, pour ce groupe d'âge, le nombre de personnes en emploi (79 200) a progressé de 11,4 % au cours de 2016, soit 8 100 de plus. Les taux d'activité et d'emploi ont progressé de 0,7 et 1,2 point de pourcentage respectivement, tandis que le taux de chômage a diminué de 0,8 point de pourcentage, soit 100 personnes en moins, pour se situer à 5,9 %.
- Quant aux jeunes de 15 à 24 ans en emploi (16 500), leur nombre a diminué de 11,8 % au cours de 2016. La population active de ce groupe d'âge s'est aussi dépréciée de 10,1 % pour se retrouver à 18 700 personnes en 2016. Elle était de 20 800 en 2015. Les taux d'activité, d'emploi et de chômage ont pour leur part augmenté de 2,3, de 0,9 ainsi que de 2,2 points de pourcentage respectivement, inscrivant un taux de chômage de 11,8 % chez les jeunes.
- Les personnes de 55 ans et plus ont vu leur nombre de personnes en emploi diminuer au cours de 2016 de 1 100 personnes, soit 4,1 % en moins. Une décroissance de la population active de 6,5 % indique que 27 500 personnes de ce groupe d'âge étaient en emploi ou à la recherche d'un emploi en cours d'année. Par contre, leur taux d'emploi a augmenté de 0,1 point de pourcentage pour se situer à 25,1 % en 2016 et le taux d'activité et de chômage ont diminué respectivement de 0,5 et 1,9 point de pourcentage. Le nombre de personnes en chômage est passé de 2 800 à 2 100 au cours de 2016, soit 25 % de moins.





- Au global en 2016, les personnes de 15 à 64 ans ont davantage été actives (126 300) sur le marché du travail, inscrivant une progression de 4 500 personnes, soit une variation positive de 3,7 % au cours de 2016. Ce sont 117 500 personnes que nous retrouvions en emploi en Mauricie au cours de l'année, une progression de 4 700 par rapport à 2015. Le taux de chômage s'est établi à 7 % en 2016, ayant diminué de 0,4 point de pourcentage. Les taux d'activité et d'emploi se sont appréciés de 1,8 et 2,0 points de pourcentage respectivement.
- Les femmes ont été avantagées au cours de 2016. Le nombre de femme en emploi a progressé de 6 100, soit 11,4 %, pour se situer à 59 500. Les taux d'activité et d'emploi ont augmenté de 4,4 et 4,2 points de pourcentage respectivement, au cours de l'année. Quant au taux de chômage, il se situe à 5,4 %, soit une légère baisse de 0,1 point de pourcentage dans l'année. Leur population active s'est appréciée de 11,3 %, ce qui laisse croire que l'optimisme est revenu chez les femmes qui sont plus nombreuses à occuper un emploi et chercher du travail.
- Pour leur part, les hommes en emploi (61 700) ont vu leur nombre diminuer de 1 300 au cours de 2016, soit une baisse de 2,1 %. Le taux d'activité a diminué de 0,6 point de pourcentage tandis que le taux d'emploi a augmenté dans une proportion moindre, soit de 0,3 point de pourcentage. Ce sont 1 000 hommes au chômage de moins enregistré au cours de 2016, pour se situer à 5 900. Leur taux de chômage se situe à 8,7 % en 2016 pour une diminution de 1,2 point de pourcentage. Quant à la population active, cette dernière a diminué de 3,4 %, soit une baisse de 2 400 personnes indiquant 67 500 hommes en emploi ou à la recherche active d'un emploi au cours de l'année 2016.
- L'emploi total en 2016 était de 121 200. L'effectif a progressé de 4 800 postes, augmentant de 4,1 % depuis 2015, alors que le nombre d'emplois se chiffrait à 116 400.
- C'est au sein du secteur des services que l'augmentation s'est ressentie, soit 6,7 % de plus que l'an passé, dénombant 92 000 personnes en emploi. Les sous-secteurs composant le regroupement des services, au nombre de trois, soit les services à la production (23 100), les services à la consommation (35 100) et les services gouvernementaux (33 800) ont tous évolués de façon positive au cours de l'année 2016. Quelque 5 800 postes se sont ajoutés en cours d'année, entraînant un bilan positif.
- Le bilan est différent pour les secteurs de la production de biens. Avec 29 100 emplois au total pour 2016, une diminution de 3,6 % (1 100 emplois) qui fut enregistrée. Le grand groupe de la fabrication (16 300) a connu une décroissance avec 11,9 % (2 200) des effectifs en moins que l'an passé.
- Du côté de la construction, 200 emplois se sont ajoutés au total de 2015 pour porter le nombre de travailleurs à 16 300 en 2016. Quant aux autres industries de biens, une appréciation de l'effectif de 18 % (900 emplois) contribue au bilan positif de l'emploi mauricien, se chiffrant à 5 900 en 2016.





Afin d'illustrer ce bilan, voici un aperçu des investissements réalisés qui ont contribué à l'évolution de l'emploi en Mauricie.

- Le secteur des services, dont les investissements connus sont de l'ordre de 313 M \$, aurait permis de créer plus de 700 emplois au cours de l'année.
- Quant à la fabrication, 431 M \$ y sont investis et plus de 1 000 emplois ont été annoncés en cours d'année.
- Dans la construction, un peu plus de 621 M \$ ont été investis et plus de 112 emplois ont été créés.

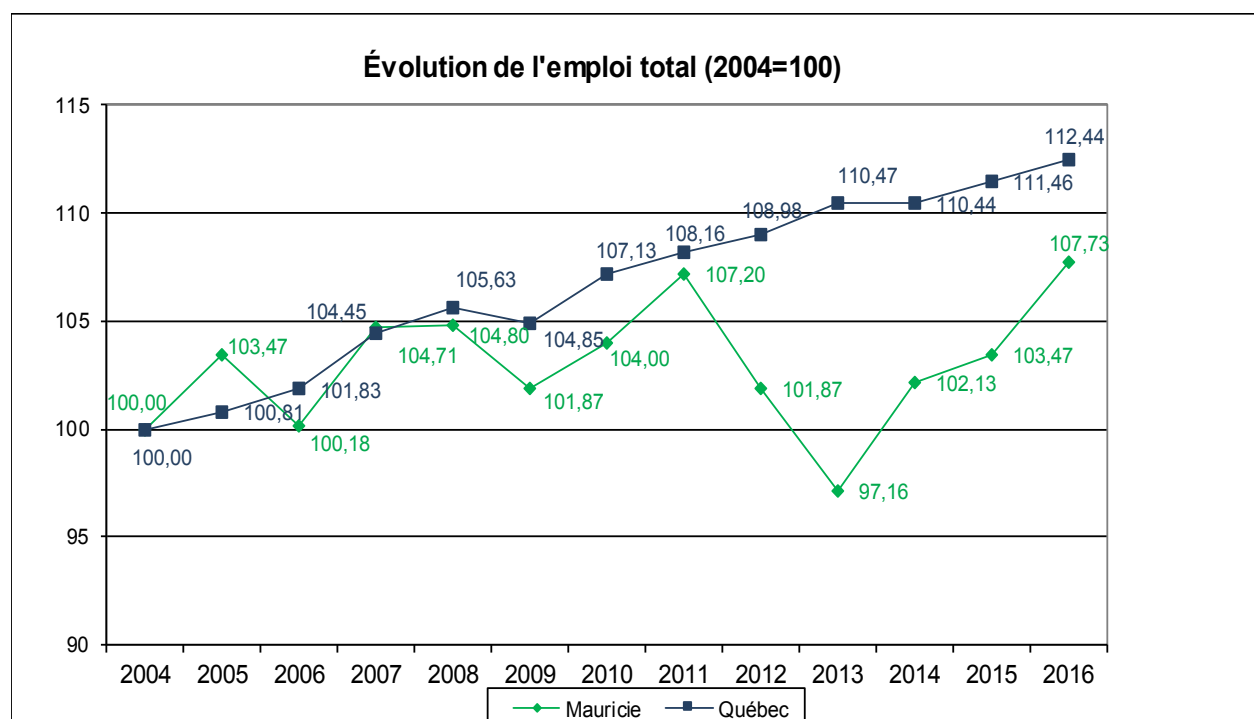
Il semble qu'un certain dynamisme des entreprises mauriciennes soit au rendez-vous. Le marché du travail est en évolution et se développe davantage dans le secteur des services. Notons que le secteur de la production de biens participe à ce développement malgré le recul du secteur de la fabrication cette année.



REGARD SUR L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

Ces statistiques positives doivent être analysées dans un contexte plus large et au regard de l'ensemble du Québec pour constater dans quelle mesure le marché du travail mauricien a évolué au cours des dernières années.

L'évolution du marché du travail mauricien peut être décrite sous plusieurs angles. Du côté de l'emploi : lorsque l'on jette un coup d'œil aux données sur une période allant de 2004 à 2016 inclusivement, l'évolution de l'emploi est passablement inégale au cours de la période de référence, alors que pour le Québec, l'évolution est beaucoup plus linéaire. Bien que cela soit normal en raison de l'impact plus marqué de la conjoncture dans un plus petit agrégat, on note une fluctuation forte et opposée dans la période de 2011 à 2014. L'année 2016 se démarque par la poussée plus vigoureuse de l'emploi qui dépasse le sommet atteint en 2011.



Source : Statistiques Canada, Enquête sur la population active, données annuelles, 2004-2016

En prenant l'année 2004 comme année de référence, soit une base 2004 = 100, il est à remarquer que l'indice équivalent pour 2016 se chiffrait à 107,7 dans le cas de la Mauricie et à 112,4 pour l'ensemble du Québec. En termes plus simples, cela signifie qu'il y avait 7,7 % de plus de personnes au travail dans la région qu'il n'y en avait en 2004, alors que pour le Québec, ce ratio grimpait à 12,4 %.

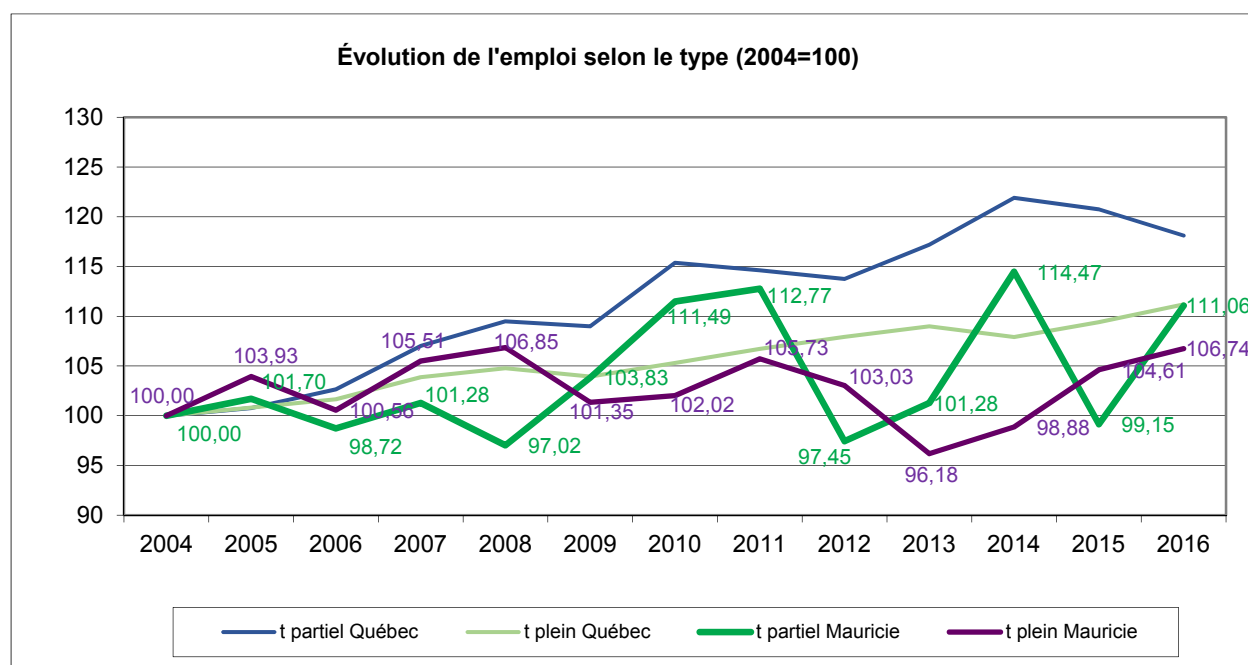
De manière encore plus concrète, cela signifie que l'emploi québécois est passé de 3,676 millions en 2004 à 4,133 millions en 2016, ce qui représente un accroissement annuel moyen de 1,0 % pour la province. En Mauricie, en refaisant le même calcul, cela correspond à une croissance de 0,6 % annuellement. Au cours des trois dernières années, il est davantage pertinent de parler d'une lente progression au chapitre des personnes en emploi pour 2014 et 2015. Quant à l'année 2016, on constate une remontée un peu plus énergique des résultats.





L'EMPLOI À TEMPS PLEIN

En ce qui a trait à l'évolution de l'emploi à temps plein, la même approche peut être utilisée. D'abord, en se référant à 2004 comme année de base, on constate que la région compte plus de postes à temps plein en 2016 qu'à ce moment-là, soit 89 000 en 2004 contre 95 000 en 2016. Résultat : d'un indice 100 en 2004, l'emploi à temps plein se chiffrait à 106,7 en 2016, correspondant à une hausse annuelle moyenne de 0,5 % pour ce type d'effectif.



Source : Statistiques Canada, Enquête sur la population active, données annuelles, 2004-2016

L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Du côté de l'emploi à temps partiel, la progression annuelle moyenne de 0,9 % en Mauricie dépasse la moyenne de 0,6 % mesurée pour l'emploi total au cours de la période retenue. À titre de comparaison, le Québec a bénéficié d'une hausse moyenne de 1,4 % par année de l'effectif à temps partiel. Le nombre de personnes travaillant à temps partiel se chiffrait à 26 100 en Mauricie en 2016, contre 23 500 douze ans auparavant. Au Québec, ce nombre est passé de 688 100 à 789 100 pour la même période.





L'EMPLOI PAR NIVEAU DE COMPÉTENCE

Il est possible aussi de faire un bilan de cette période en prenant en compte le niveau de compétence tel qu'établi dans la Classification nationale des professions (CNP) de 2011. Le niveau de compétence fait appel au niveau de scolarité exigé pour exercer un emploi. En voici une brève description :

- Gestion : pas associé à un diplôme; réfère à un niveau de compétence;
- Professionnel : habituellement formation universitaire;
- Technique : habituellement formation collégiale (technique 1) ou professionnelle au secondaire/écoles de métiers (technique 2);
- Intermédiaire : habituellement formation de niveau secondaire;
- Élémentaire : habituellement formation en cours d'emploi.

À ce chapitre, la meilleure performance de la Mauricie se retrouve au niveau professionnel excluant le niveau de gestion, avec une hausse annuelle moyenne de l'emploi de 2,6 % entre la période de 2004 à 2016. Pour sa part, la moyenne annuelle d'ajout de nouveaux postes pour ce niveau de compétence se chiffrait à 2,5 % au Québec.

Variation de l'emploi par niveau de compétence						
Niveau de compétence	Mauricie 2004 (en milliers)	Mauricie 2016 (en milliers)	Mauricie Variation annuelle moyenne %	Province de Québec 2004 (en milliers)	Province de Québec 2016 (en milliers)	Province de Québec Variation annuelle moyenne %
Gestion	8,5	12,5	3,3 %	317,1	365,6	1,2 %
Professionnel	13,9	19,1	2,6 %	605,2	816,9	2,5 %
Technique	39,2	41,4	0,4 %	1 185,6	1 461,6	1,8 %
Intermédiaire	35,2	33,2	-0,5 %	1 143,3	1 043,5	-0,8 %
Élémentaire	15,5	15	-0,2 %	424,5	445,6	0,4 %

Source : Statistiques Canada, Enquête sur la population active, données annuelles, 2004-2016

Au niveau de compétence technique, le dynamisme de l'emploi dans la région se maintient avec une hausse annuelle moyenne de 0,4 %. Sur une base annuelle, on enregistre un recul de l'effectif pour les niveaux élémentaire et intermédiaire de -0,5 % et de -0,2 % respectivement. Au chapitre du personnel de gestion, la croissance annuelle moyenne se démarque en Mauricie (3,3 %) comparativement à l'ensemble du Québec (1,2 %). Quant à l'emploi de niveau élémentaire, le Québec inscrit une hausse de 0,4 % tandis qu'en Mauricie on inscrit une baisse de ce niveau de compétence de 0,2 % en moyenne chaque année.





L'EMPLOI SECTORIEL

En observant la progression de l'emploi des deux plus grands secteurs en Mauricie pour l'année 2016, soit celui de la production de biens et celui des services, on s'aperçoit que le marché du travail a changé et qu'il a progressé davantage du côté des services. Alors que pour la période d'analyse, la croissance annuelle moyenne de l'emploi en Mauricie s'est affichée à 0,6 %, elle s'est révélée davantage positive au sein du secteur des services et plus particulièrement auprès des services à la production (1,2 %) et des services gouvernementaux (1,6 %). Dans ce dernier cas, une telle progression est principalement attribuable au volet des soins de santé et d'assistance sociale ainsi qu'au volet des services d'enseignement.

Secteur d'activité	Emploi en 2004 (en milliers)	Emploi en 2016 (en milliers)	Variation annuelle moyenne (%)
Secteur de la production de biens	37,7	29,1	-2,1
Fabrication	23,4	16,3	-3,0
Construction	6,8	6,9	0,1
Autres industries de biens ⁽¹⁾	3,5	5,7	4,1
Secteur des services	77,8	92,0	1,4
Services à la production ⁽²⁾	22,1	23,1	1,2
Services à la consommation ⁽³⁾	26,7	35,1	0
Services gouvernementaux ⁽⁴⁾	29,0	33,8	1,6

(1) Agriculture, foresterie, pêche, mine et extraction de gaz et services publics.

(2) Commerce de gros, transport et entreposage, finance, assurances, immobilier et location, services professionnels scientifiques et techniques, services aux entreprises, bâtiments et de soutien.

(3) Commerce de détail, information, culture et loisirs, hébergement et services de restauration, autres services.

(4) Services d'enseignement, soins de santé et assistance sociale, administrations publiques.

Source : Statistiques Canada, Enquête sur la population active, données annuelles, 2004-2016

Emploi total :	112,5	121,2	0,6
-----------------------	--------------	--------------	------------

Note : L'emploi total présente ici l'ensemble des secteurs d'activité, alors que le tableau précédent ne présente que quelques secteurs.

Pour le secteur de la production de biens, un repli de 2,1 % est observé. Ainsi, la fabrication a enregistré un recul de son effectif de 3,0 %, tandis que la construction inscrit une augmentation de 0,1 %. Par contre, les « autres industries de biens » liées principalement au secteur primaire (agriculture, foresterie, pêche, mines et extraction minière ainsi que les services publics) ont enregistré une progression moyenne de 4,1 % de leur main-d'œuvre depuis 2004.

Depuis 2004, le secteur de la fabrication a perdu annuellement, en moyenne, un peu plus de 500 emplois. Le nombre de personnes au travail dans l'activité manufacturière régionale est passé de 23 400 en 2004 à 16 300 en 2016. Alors que la fabrication regroupait 20,8 % des emplois de la région en 2004, cette proportion n'est plus que de 13,5 % en 2016.



D'AUTRES INDICATEURS

Selon le sexe

Depuis deux ans, on observe que la participation au marché du travail a tendance à diminuer pour les hommes tandis qu'elle s'accroît pour les femmes.

	Hommes 2004	Hommes 2016	Femmes 2004	Femmes 2016
Taux d'activité	65,7 %	60,8 %	52,9 %	54,9 %
Taux de chômage	12 %	8,7 %	9,6 %	5,4 %
Taux d'emploi	57,8 %	55,6 %	47,9 %	52,0 %

Source : Statistiques Canada, Enquête sur la population active, données annuelles, 2004-2016

La comparaison selon le sexe des taux d'activité, d'emploi et de chômage permet de constater qu'en 2016, par rapport à 2004, le taux de participation au marché du travail a diminué davantage du côté des hommes que du côté des femmes. Par ailleurs, les taux de chômage respectifs sont à la baisse, laissant croire que la baisse de la population de 15 ans et plus, étant le dénominateur pour chiffrer le taux d'activité et le taux d'emploi, entraîne vers le bas les résultats concernant la population active.

Selon l'âge

Avec le déplacement de la courbe démographique, la tendance veut que les taux d'activité et d'emploi soient à la hausse pour les 45 ans et plus en Mauricie.

Mauricie	15 ans et +	15-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55 ans et +
Taux d'activité 2004	59,1 %	74,6 %	87,1 %	79,2 %	20,9 %
Taux d'activité 2016	57,9 %	78,4 %	88,9 %	84,4 %	27,1 %
Taux de chômage 2004	10,8 %	14,4 %	8,9 %	9,2 %	ND
Taux de chômage 2016	7,1 %	8,7 %	ND	7,3 %	7,6 %
Taux d'emploi 2004	52,7 %	63,7 %	79,1 %	71,9 %	19,1 %
Taux d'emploi 2016	53,8 %	71,6 %	85,2 %	78,2 %	25,1 %

Source : Statistiques Canada, Enquête sur la population active, données annuelles, 2004-2016





Globalement, le taux d'activité chez les personnes de 15 ans et plus en Mauricie a diminué par rapport à l'année 2004. On observe la même tendance du côté du taux d'emploi. Par contre, en déclinant les taux par catégorie d'âge, la tendance inverse s'observe. Les taux d'activité et d'emploi augmentent chez la population âgée de 45 ans et plus. Chez les 35-44 ans, le taux d'activité est demeuré à peu près stable tandis que le taux d'emploi a progressé plus lentement que chez les individus de 45 ans et plus.

Pour le Québec, la tendance à la hausse pour les taux d'activité et d'emploi, est plus significative pour les 35 ans et plus en 2016.

Québec	15 ans et +	15-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55 ans et +
Taux d'activité 2004	65,9 %	77,4 %	87,6 %	83,6 %	27,6 %
Taux d'activité 2016	64,6 %	78,5 %	89,2 %	87,4 %	33,6 %
Taux de chômage 2004	8,5 %	10,8 %	7,8 %	6,4 %	7,3 %
Taux de chômage 2016	7,1 %	9,3 %	5,9 %	5,4 %	6,5 %
Taux d'emploi 2004	60,3 %	69,0 %	80,8 %	78,2 %	25,6 %
Taux d'emploi 2016	60,0 %	71,2 %	84 %	82,7 %	31,4 %

Source : Statistiques Canada, Enquête sur la population active, données annuelles, 2004-2016

Au Québec, le taux d'activité et le taux d'emploi ont légèrement diminué entre 2004 et 2016 pour les 15 ans et plus. Aussi, on observe une progression plus accentuée chez les 45-54 ans.

LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

L'année 2016 s'est amorcée avec une reprise de la croissance économique au pays et la fin de l'année a été marquée par une accélération de cette croissance. À la fin 2016, des PIB annualisés de 1,4 % au Canada et de 1,3 % pour le Québec ont été enregistrés selon les données de Statistique Canada. De plus, les salaires et les traitements montrent une croissance de 3,6 % par rapport à l'année précédente, un taux supérieur à celui de 2,3 % enregistré en 2015. Au mois de décembre 2016, les exportations québécoises enregistrent une hausse de 4,8 % (au Canada, une baisse de 4,5 %). Pour sa part, le dollar s'est maintenu, à toutes fins utiles, au même niveau, si on compare janvier 2016 à janvier 2017.

La montée du protectionnisme américain pourrait avoir une influence sur les activités commerciales au Canada et au Québec en 2017. L'économie mauricienne pourrait être affectée. Par contre, l'augmentation des investissements en 2016 a porté fruits et s'est manifestée par un accroissement de l'emploi en Mauricie.





Les travaux réalisés en région par Emploi-Québec sur les diagnostics sectoriels pour les deux prochaines années, ont mené au classement des secteurs selon le taux de croissance annuel moyen projeté. Le résultat des travaux permet de classer ces secteurs selon trois catégories :

- **Accroissement prévu de l'emploi dans les secteurs suivants** : Extraction minière, textile et produits textiles, produits en caoutchouc et plastique, produits minéraux non métalliques, première transformation des métaux, produits métalliques, machines, produits en bois, production informatique et électronique, matériels de transport, hébergement et restauration, information, culture et loisirs, services professionnels, scientifiques et techniques;
- **Stagnation prévue de l'emploi dans les secteurs suivants** : services publics, construction, alimentation, boissons et tabac, vêtements et produits en cuir, impression et activités connexes, commerce de gros, finances, assurances, immobilier et location, soins de santé et assistance sociale, exploitation forestière;
- **Décroissance prévue de l'emploi dans les secteurs suivants** : Agriculture, foresterie, papier, commerce de détail, services d'enseignement, administration publique, autres services (sauf les administrations publiques).

LES SECTEURS EN MOUVEMENT EN REGARD DE L'ANNÉE 2017

D'un point de vue plus microéconomique, la croissance potentielle de l'emploi en région repose sur les projets d'expansion et de développement tel qu'annoncé pour certains secteurs en cours d'année.

Un regard général sur l'évolution de l'emploi laisse croire à la création d'environ 1 400 emplois au total pour la prochaine année (travaux d'Emploi-Québec sur les perspectives sectorielles).

Le secteur de la production agricole devrait connaître une stagnation de son effectif, même scénario pour les industries de la foresterie et de l'exploitation forestière. Quant à la construction, cette dernière devrait poursuivre sa timide croissance, pour tenter de retrouver son niveau d'emploi enregistré en 2010. Toutefois, les investissements notamment en construction de résidences pour personnes âgées, sont nombreux et procurent de l'emploi à beaucoup de travailleurs de la construction en région. L'implantation graduelle du District 55 à Trois-Rivières amène son lot d'emplois pour ce secteur.

Le secteur de la fabrication fait face à de nombreux défis. Dans un contexte de baisse constante des effectifs depuis 2004, l'emploi, au nombre de 23 400 à cette époque se retrouve à 16 300 en 2016. En processus d'amélioration de la productivité des entreprises et en adaptation aux nouvelles réalités, le processus de diversification industrielle entrepris depuis quelques années se poursuivra. Le sous-secteur des « aliments, boissons et tabac » a annoncé des investissements de plus de 431 M \$ au cours de l'année et a permis de créer ou créera plusieurs emplois.

Le sous-secteur de la « fabrication de machines » propose une légère augmentation de son effectif pour la prochaine année.

Le sous-secteur des « produits métalliques » poursuivra lentement son expansion.





Le sous-secteur de « fabrication de matériel et d'appareils électriques et électroniques » sera à la recherche de main-d'œuvre cette année. Avec les annonces d'investissements au sein d'entreprises de Shawinigan, l'évolution de l'emploi s'accélérera en cours d'année. L'évolution du parc automobile canadien vers les moteurs électriques et hybrides procure des contrats aux deux plus gros fabricants de bornes de recharges électriques pour les automobiles qui sont établis en Mauricie.

L'augmentation des activités des secteurs liés aux services (tertiaire) sera de plus en plus présente

En 2016, le secteur des services à la production a connu une augmentation de 500 emplois. De 22 600 emplois en 2015, il est passé à 23 100 emplois à la fin 2016. La prochaine année devrait se poursuivre dans la même foulée avec les investissements réalisés et annoncés.

Dans le secteur des services à la consommation, le nombre de personnes au travail devrait se maintenir, particulièrement à cause de la croissance des secteurs de l'information, de la culture et loisirs et de l'hébergement et la restauration, dont plusieurs investissements ont été annoncés en cours d'année. Par contre, le commerce de détail, secteur plus volatile, a perdu quelque 2 700 emplois en 2016 pour se chiffrer à 15 200 emplois. Ce dernier devrait se stabiliser en 2017. Le secteur des technologies de l'information et des communications devrait contribuer plus largement à la création d'emplois en région. Pour sa part, le développement de l'offre touristique et de celui des loisirs et de la culture, combiné au taux de change sur la devise américaine devrait se poursuivre avec un effet positif sur l'hébergement et la restauration. En effet, une légère progression de l'emploi est prévue d'ici la fin de 2017 dans la région.

En ce qui a trait aux services gouvernementaux, deux points sont à retenir, soit la baisse de personnel prévue au sein de l'administration publique, de même que la poursuite de l'embauche de nouveau personnel dans le domaine de la santé et des services sociaux et de l'enseignement, tel que constaté en 2016. L'emploi a progressé de 1 800 postes au cours de l'année, passant de 32 000 postes à 33 800. La prochaine année devrait présenter la même évolution.





Contexte organisationnel

Les transformations du marché du travail pour l'ensemble du Québec agiront, au cours des prochaines années, sur l'évolution de la clientèle d'Emploi-Québec. Non seulement on observera une diminution de celle-ci, mais sa composition de même que ses besoins seront différents. Toutefois, lorsqu'on examine l'évolution des données du marché du travail en Mauricie par rapport à l'ensemble du territoire québécois, on remarque que cette tendance est moins marquée. Parallèlement, la direction régionale devra tenir compte de l'accentuation des mouvements de son personnel en raison des nombreux départs à la retraite.

Ainsi, pour remplir sa mission avec succès et assurer une prestation de services efficiente, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, à l'instar de ce qui est observé dans de nombreux États membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), doit innover et poursuivre l'amélioration continue de ses services afin de répondre aux attentes de la population et des entreprises.

Dans cette optique, au cours de la dernière année, le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale a procédé à des changements organisationnels importants en vue de moderniser, optimiser et simplifier la planification et l'organisation de la prestation des services gouvernementaux à la population. Ces travaux passent par le déploiement, dans l'ensemble des régions, de bureaux de Services Québec qui offriront une panoplie de services gouvernementaux de première ligne, dont les services publics d'emploi.

CONSULTATION SUR LA MAIN-D'ŒUVRE ET L'EMPLOI -ENJEUX MAURICIE

Le 11 octobre 2016, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. François Blais, accompagné des membres de la députation régionale, ainsi que du président de la Commission des partenaires du marché du travail, M. Florent Francoeur, rencontrait une trentaine de partenaires et d'intervenants du marché du travail de la Mauricie. Cette rencontre visait à recueillir leurs propos et commentaires sur les principaux défis et enjeux du marché du travail régional dans la perspective du Rendez-vous national de l'emploi qui s'est déroulé en février 2017. À la suite de cette consultation, trois enjeux sont particulièrement ressortis des discussions qui ont alors eu cours.

1- INTENSIFIER LA DIFFUSION ET LE PARTAGE DE L'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET MODERNISER LES MODES DE DIFFUSION

L'objectif consiste notamment à faire connaître et partager les actions mises en œuvre par chacun des intervenants du marché du travail, intégrer et lier les profils de compétence recherchés et ceux des individus en recherche d'emploi inscrits sur Placement en ligne. Il consiste aussi à intéresser les jeunes très tôt (avant la cinquième secondaire) en invitant les représentants des entreprises actives sur le territoire afin de sensibiliser la future main-d'œuvre à l'égard des emplois disponibles, soutenant ainsi l'expansion de l'emploi et permettant de combler les besoins de remplacement. À cet effet, il convient de développer une meilleure analyse prospective des besoins à moyen et long terme.



2- ACCROÎTRE L'ACCOMPAGNEMENT DES INDIVIDUS ET FAVORISER L'INTÉGRATION EN EMPLOI DE TOUS LES BASSINS DE MAIN-D'ŒUVRE DISPONIBLES

Le but recherché est que les représentants d'entreprises, d'établissements d'enseignement et d'instances de développement du marché du travail agissent ensemble, en continuum, cohérence et complémentarité, notamment à l'intérieur du réseau de l'éducation. Cela permettrait d'accroître l'accompagnement des individus et des entreprises en préparation, intégration et maintien en emploi et, ainsi, favoriser la pleine utilisation du bassin de main-d'œuvre éloignée du marché du travail, plus particulièrement au sein des petites et moyennes entreprises.

3- AGIR EN COMPLÉMENTARITÉ À L'ÉGARD DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Dans la complémentarité des approches, il convient d'axer le développement des compétences de base par l'entremise des établissements d'enseignement et d'impliquer davantage les entreprises dans le développement des compétences spécifiques en milieu de travail.





Les orientations et les stratégies pour faire face aux enjeux

Pour l'année 2017-2018, compte tenu des enjeux auxquels elle fait face, Emploi-Québec agira en continuité et structurera ses interventions autour de huit grandes orientations, cohérentes avec celles des plans stratégiques 2015-2018 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de la Commission des partenaires du marché du travail :

ENJEU 1 : L'adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences de la main-d'œuvre dans un contexte où la rareté de main-d'œuvre et le chômage coexistent.

- Orientation 1 :** Approfondir la connaissance des déséquilibres du marché du travail tant quantitatif que qualitatif.
- Orientation 2 :** Contribuer à l'amélioration des compétences de la main-d'œuvre.
- Orientation 3 :** Accélérer l'insertion en emploi des personnes prêtes à intégrer le marché du travail.
- Orientation 4 :** Intervenir auprès des clientèles des programmes de l'assistance sociale dans une perspective d'accompagnement vers l'emploi.
- Orientation 5 :** Favoriser l'insertion en emploi des personnes faisant partie de groupes sous-représentés sur le marché du travail.
- Orientation 6 :** Contribuer à structurer et à adapter la gestion des ressources humaines dans les entreprises, favorisant ainsi une amélioration de leur productivité.

ENJEU 2 : L'amélioration continue des services publics d'emploi en fonction des besoins de la clientèle en collaboration avec les partenaires.

- Orientation 7 :** Agir avec l'ensemble des partenaires pour une offre de service adaptée aux besoins des clientèles et du marché du travail.
- Orientation 8 :** Poursuivre l'amélioration de la performance des interventions des services publics d'emploi.





Ces orientations contribuent à l'amélioration du taux d'emploi de la population par une intégration en emploi des personnes en situation de chômage, à la diminution du taux d'assistance sociale par une intervention proactive auprès de demandeurs et des prestataires de l'aide financière de dernier recours, ainsi qu'à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements. Ainsi, elles permettent d'améliorer l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail.

Emploi-Québec poursuit son intervention auprès des personnes faisant partie des groupes sous-représentés sur le marché du travail en privilégiant l'insertion en emploi comme principal moyen d'assurer l'autonomie économique et sociale, contribuant ainsi à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

En favorisant l'intégration en emploi de sa clientèle, Emploi-Québec vise également à améliorer l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail afin d'assurer la poursuite de la croissance économique.

Emploi-Québec et ses partenaires porteront aussi une attention particulière à la performance des interventions des services publics d'emploi, notamment en matière de persévérance aux mesures et services d'emploi et de retour en emploi.

Pour structurer ses interventions et concrétiser les stratégies et actions présentées dans le présent plan, Emploi-Québec dispose d'un ensemble de mesures et services qui tient compte de la diversité des besoins de la clientèle, mais également des besoins du marché du travail.

Enfin, Emploi-Québec, à l'intérieur de son plan d'action, considère les principes définis dans la *Loi sur le développement durable* et souscrit aux engagements du Ministère dans la Déclaration de services aux citoyens.





Enjeu 1 : L'adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences de la main-d'œuvre dans un contexte où la rareté de main-d'œuvre et le chômage coexistent

Orientation 1

Approfondir la connaissance des déséquilibres du marché du travail tant quantitatif que qualitatif

Avec l'amélioration constante des résultats des différents indicateurs du marché du travail au cours des dernières années et la décroissance de la population d'« âge actif », les bassins de main-d'œuvre disponible se resserrent. En parallèle, les besoins en compétences des entreprises se complexifient et les marchés du travail évoluent différemment d'une région à l'autre. Les problématiques d'adéquation formation-compétences-emploi deviennent donc de plus en plus précises et complexes.

Pour faciliter l'adéquation entre la formation et l'emploi, l'information sur le marché du travail et l'information scolaire et professionnelle jouent un rôle de premier plan. Une information fiable, à jour et adaptée aux besoins des différents utilisateurs éclaire la prise de décision en matière de main-d'œuvre et d'emploi et contribue à améliorer l'adéquation entre les compétences de la main-d'œuvre et les besoins du marché du travail. Cette information est nécessaire pour le personnel des services publics d'emploi, mais aussi pour les partenaires, notamment les partenaires gouvernementaux que sont le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) et le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) et les organismes spécialisés en développement de l'employabilité avec qui Emploi-Québec convient d'ententes de service.

Dans ce contexte, il importe de développer des outils permettant de mieux cibler les déséquilibres du marché du travail par profession, en considérant les dimensions sectorielles et régionales, afin de planifier des interventions qui répondent le mieux possible aux besoins de la clientèle. Emploi-Québec doit, en plus de la production de publications récurrentes sur le marché du travail, constamment développer des outils raffinant les analyses sur les besoins et les perspectives du marché du travail.

En complémentarité des actions posées au niveau national, la direction régionale, en collaboration avec ses partenaires, concrétisera sa première orientation en s'appuyant sur l'axe d'intervention et l'action qui suivent.

Axe 1.1 : Le développement d'approches et d'outils permettant de mieux connaître les déséquilibres sur le marché du travail :

- Poursuivre les travaux du comité de la Table régionale de l'éducation de la Mauricie (TREM) pour l'Adéquation formation-emploi (CAFE) afin de partager la connaissance des besoins du marché du travail et de mettre de l'avant des projets novateurs visant l'adéquation formation-compétences-emploi.



Orientation 2

Contribuer à l'amélioration des compétences de la main-d'œuvre

Dans le contexte d'une économie québécoise axée de plus en plus sur le savoir et compte tenu du nombre important de postes à pourvoir d'ici 2022, l'un des défis du Québec sera que la main-d'œuvre dispose de la qualification professionnelle requise pour lui permettre de s'insérer en emploi ainsi que de s'y maintenir durablement, et pour répondre aux besoins en compétences du marché du travail. Pour que l'investissement soit profitable, les efforts pour renforcer l'adéquation entre les compétences, la formation et l'emploi sont nécessaires.

Bien que le niveau de scolarité de la main-d'œuvre du Québec se soit accru au cours de la dernière décennie, certaines personnes en situation de chômage manquent de compétences, alors que d'autres en emploi ont besoin d'acquérir des compétences spécifiques dictées par le marché du travail. L'intervention des services publics d'emploi contribue à combler ces besoins et à améliorer les mécanismes permettant de les prévoir. Elle encourage et soutient aussi les employeurs, particulièrement les PME, en les incitant à offrir des possibilités de perfectionnement afin que les travailleurs peu qualifiés améliorent leurs compétences et répondent aux besoins de l'entreprise de façon durable. Les gestionnaires ont, par ailleurs, la possibilité d'améliorer leurs savoirs en matière de gestion des ressources humaines, contribuant ainsi au développement d'une culture de formation continue.

Emploi-Québec soutiendra la Commission des partenaires du marché du travail, laquelle s'est vue confier par le gouvernement de nouveaux mandats dont celui de définir les besoins en développement de la main-d'œuvre en adéquation avec les besoins du marché du travail et les perspectives du marché du travail.

La direction régionale de la Mauricie, en collaboration avec ses partenaires, entend concrétiser une deuxième orientation en privilégiant les axes d'intervention et les actions qui suivent :

Axe 2.1 : Le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre sans emploi, dont le manque de qualification représente un obstacle à l'intégration en emploi :

- Intervenir auprès des individus qui souhaitent intégrer le marché du travail, mais qui manquent de qualification pour le faire.

Axe 2.2 : Le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre en emploi :

- Identifier et intervenir auprès des entreprises qui pourraient utiliser le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT);
- Utiliser les fonds régionaux mis à la disposition d'Emploi-Québec pour former les travailleurs sous-qualifiés et les aider à conserver leur emploi au sein des entreprises qui se démarquent par leur dynamisme.



Orientation 3

Accélérer l'insertion en emploi des personnes prêtes à intégrer le marché du travail

De nombreuses situations de transition marquent constamment le marché du travail québécois (périodes de chômage, changement d'emploi, postes vacants, licenciements collectifs, fermeture et ouverture d'entreprises, etc.). Malgré le recul du taux de chômage, plus d'un million d'épisodes de chômage sont enregistrées chaque année au Québec.

Le chômage de courte durée est une composante importante du chômage au Québec. Les personnes connaissant ce type de chômage sont souvent prêtes à occuper un emploi et leur difficulté à le faire réside particulièrement dans l'obtention d'une information pertinente, complète et objective sur le marché du travail et dans le développement des compétences. Plusieurs de ces personnes n'ont guère d'expérience dans l'utilisation des services publics d'emploi. Une bonne connaissance des outils en ligne peut s'avérer particulièrement efficace pour ces personnes. Pour d'autres, une aide pour rechercher efficacement un emploi ou pour entrer en contact avec un employeur potentiel est nécessaire.

Emploi-Québec dispose de leviers d'intervention permettant d'agir promptement pour atténuer les ruptures sur le marché du travail qu'entraînent certaines transitions professionnelles, tout en permettant une meilleure adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences de la main-d'œuvre.

En collaboration avec ses partenaires, la direction régionale de la Mauricie entend concrétiser sa troisième orientation en privilégiant les axes d'intervention et les actions qui suivent :

Axe 3.1 : Une information sur le marché du travail et des outils de recherche d'emploi facilement accessibles et adaptés aux besoins des différents utilisateurs :

- Poursuivre l'utilisation des outils en ligne dont les sites *Placement en ligne* et *IMT en ligne* d'Emploi-Québec et le *Guide pratique de recherche d'emploi* ainsi que les références de recherche d'emploi mises en ligne par Services Québec;
- Accroître l'accès aux services d'aide en matière de recherche d'emploi, en collaboration avec les partenaires concernés.

Axe 3.2 : L'intervention auprès des personnes qui ont besoin d'une aide au placement ou d'une formation d'appoint¹ :

- Expérimenter l'émission de lettre d'admissibilité par le Centre local d'emploi (CLE) suite à la recommandation d'une ressource externe en développement de l'employabilité de la main-d'œuvre, lorsque celle-ci évalue que la mesure Subvention salariale est pertinente pour la personne.
- Offrir des sessions de groupe différenciées selon le niveau de risque de chômage prolongé des individus en vertu du dispositif de repérage et de référence de la clientèle de l'assurance-emploi afin d'orienter les individus à risque élevé vers des aides plus structurantes.

¹. Les activités de formation d'appoint visent l'acquisition ou la mise à niveau de compétences requises pour l'exercice d'un emploi.





Orientation 4

Intervenir auprès des clientèles des programmes de l'assistance sociale dans une perspective d'accompagnement vers l'emploi

Les prestataires d'une aide financière de dernier recours représentent un bassin de main-d'œuvre permettant de répondre en partie au défi posé par la rareté de la main-d'œuvre.

Aider les personnes défavorisées sur le plan de l'emploi à acquérir les compétences requises pour s'insérer en emploi et ainsi assurer leur autonomie financière, est le meilleur moyen de concilier progrès économique et progrès social. Il s'agit de contribuer à rompre le lien conduisant souvent, une fois qu'une personne est prestataire d'une aide financière de dernier recours, à la perte de confiance en soi, à la détérioration des compétences, à l'isolement, à la pauvreté ainsi qu'à l'exclusion sociale. Les services publics d'emploi sont appelés dans cette perspective à jouer un rôle significatif en vue d'aider à la mobilisation de cette clientèle vers l'emploi, notamment en mettant en place des approches proactives pour les personnes qui ont besoin d'aide pour intégrer le marché du travail, ainsi qu'en leur facilitant l'accès aux services d'emploi.

Emploi-Québec continuera d'agir rapidement auprès des nouveaux demandeurs d'aide financière de dernier recours et accentuera l'aide et l'accompagnement des prestataires vers l'emploi

La direction régionale de la Mauricie, en collaboration avec ses partenaires, entend concrétiser sa quatrième orientation en privilégiant les axes d'intervention et les actions qui suivent :

Axe 4.1 : L'intervention proactive auprès des nouveaux demandeurs d'aide financière de dernier recours dans une perspective de mise en mouvement rapide :

- Agir rapidement auprès des demandeurs d'aide financière de dernier recours dans une perspective d'accompagnement vers l'emploi.

Axe 4.2 : Le soutien et l'accompagnement des prestataires d'une aide financière de dernier recours dans une perspective de mise en mouvement et d'insertion en emploi :

- Intensifier l'intervention auprès des prestataires ayant un bon indice d'employabilité.





Orientation 5

Favoriser l'insertion en emploi des personnes faisant partie des groupes sous-représentés sur le marché du travail

Malgré la bonne performance du marché du travail du Québec au cours des dernières années, certains groupes demeurent sous-représentés sur le marché du travail, pour lesquels on observe toujours des taux d'emploi plus faibles et des taux de chômage plus élevés que ceux de l'ensemble de la population, ainsi que la clientèle des programmes d'assistance sociale. Ce contexte motive la poursuite d'efforts soutenus des services publics d'emploi pour favoriser l'intégration en emploi des personnes qui vivent des transitions professionnelles difficiles, en raison d'obstacles importants à l'emploi, principalement à l'égard d'un manque en compétences professionnelles et sociales.

La diminution de la population en âge de travailler accentuera les difficultés de recrutement. Emploi-Québec encouragera les entreprises à accueillir une main-d'œuvre sous-représentée sur le marché du travail, notamment par l'entremise d'approches proactives de placement, la sensibilisation des entreprises à l'importance de la gestion de la diversité de la main-d'œuvre, en contrant, par exemple, les préjugés dont sont victimes certains groupes de personnes.

L'intervention d'Emploi-Québec est modulée en fonction des besoins des personnes au regard du marché du travail, elle tend vers une meilleure adéquation des compétences aux besoins des entreprises et contribue à une réponse durable aux besoins de main-d'œuvre qualifiée.

La direction régionale de la Mauricie, en collaboration avec ses partenaires, entend concrétiser sa cinquième orientation en privilégiant les axes d'intervention et les actions qui suivent :

Axe 5.1 : La mobilisation, la préparation et l'accompagnement des clientèles présentant des obstacles à l'emploi :

- Poursuivre la mise en œuvre d'approches proactives auprès des groupes de personnes sous-représentés sur le marché du travail qui démontrent un certain potentiel d'insertion;
- Accroître l'accompagnement des individus dans toutes les étapes de leur cheminement vers l'emploi : mobilisation, activités de préparation à l'emploi, intégration et maintien en emploi;
- Soutenir et accompagner les individus qui présentent des obstacles à l'emploi dans leurs démarches d'orientation professionnelle, de qualification et d'intégration au marché du travail.

Axe 5.2 : L'accompagnement des entreprises pour l'intégration et le maintien en emploi d'une main-d'œuvre diversifiée :

- Accroître, par l'entremise des services-conseils aux entreprises, la sensibilisation des employeurs à l'importance d'embaucher des personnes issues des groupes sous-représentés sur le marché du travail pour combler leurs besoins de main-d'œuvre.





Orientation 6

Contribuer à structurer et à adapter la gestion des ressources humaines dans les entreprises, favorisant ainsi une amélioration de leur productivité

Les pressions sur l'amélioration des conditions de travail et l'augmentation des salaires, occasionnées par la rareté grandissante de la main-d'œuvre et la concurrence accrue des pays où le coût de la main-d'œuvre est faible, sont autant d'éléments qui font appel à la capacité des entreprises à s'adapter aux changements.

Si le défi du développement des compétences de la main-d'œuvre est majeur pour les entreprises afin d'accroître leur productivité, il n'est toutefois pas le seul qu'elles ont à relever. Dans le contexte actuel de la rareté grandissante de la main-d'œuvre, notamment causée par la diminution de la population d'âge actif, se pose aussi le défi de l'attraction, du recrutement et de la rétention de la main-d'œuvre. À cet égard, la gestion des ressources humaines devient de plus en plus une priorité pour les entreprises.

Certaines entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises, peuvent plus difficilement faire face à l'ensemble des changements du marché du travail en raison de leur capacité financière limitée les empêchant d'investir dans des activités en gestion des ressources humaines pouvant être rentables pour elles et pour l'ensemble de la société. L'accompagnement des entreprises dans une gestion efficace de leurs ressources humaines est ainsi un moyen pour favoriser l'innovation et l'amélioration de leur productivité. C'est pour cette raison que les services aux entreprises d'Emploi-Québec interviennent de façon proactive et structurante là où les services publics d'emploi font la différence.

Le rôle d'Emploi-Québec consiste ainsi à favoriser les adaptations nécessaires pour permettre un meilleur fonctionnement du marché du travail et l'adéquation entre les compétences de la main-d'œuvre et les besoins des entreprises, tout en maximisant la réussite d'une intégration durable en emploi des personnes faisant partie des groupes sous-représentés sur le marché du travail.

La direction régionale de la Mauricie, en collaboration avec ses partenaires, entend concrétiser sa sixième orientation en privilégiant les axes d'intervention et les actions qui suivent :

Axe 6.1 : Le soutien à la gestion des ressources humaines dans les entreprises dans une perspective innovante adaptée aux nouvelles réalités du marché du travail :

- Intervenir auprès des petites et moyennes entreprises dans le cadre d'un exercice de priorisation sectorielle axée notamment sur le recrutement, la rétention, la formation et le développement des compétences.

Axe 6.2 : La collaboration aux initiatives de concertation régionales et sectorielles :

- Contribuer aux nouvelles ententes sectorielles et poursuivre les ententes précédentes dans le nouveau cadre du partenariat régional.





Enjeu 2 : L'amélioration continue des services publics d'emploi en fonction des besoins de la clientèle en collaboration avec les partenaires

Orientation 7

Agir avec l'ensemble des partenaires pour une offre de services adaptée aux besoins des clientèles et du marché du travail

La réussite d'Emploi-Québec est en grande partie attribuable à la contribution active des partenaires du marché du travail. La concertation avec les partenaires, notamment sur les politiques, stratégies et orientations des services publics d'emploi ainsi que sur l'adaptation de la prestation de services, constitue un facteur déterminant du fonctionnement optimal des services publics d'emploi et, par conséquent, du marché du travail. Les partenaires du marché du travail jouent également un rôle important dans la diffusion et la promotion des mesures et services d'Emploi-Québec.

Certaines clientèles sont plus susceptibles de rencontrer des obstacles à leur intégration en emploi, notamment en raison d'un faible niveau d'instruction ou de littératie ou un manque de compétences de base. Les services offerts par Emploi-Québec reposent en grande partie sur la contribution des organismes communautaires œuvrant en développement de l'employabilité de la main-d'œuvre ainsi que sur les établissements scolaires. La contribution de ces partenaires est incontournable pour favoriser une meilleure adéquation entre les besoins du marché du travail et les compétences de la main-d'œuvre et, par le fait-même, une intégration durable en emploi des groupes de personnes fragilisés sur le plan de l'emploi. C'est d'ailleurs à ce titre qu'Emploi-Québec, en collaboration avec les partenaires concernés, poursuivra des travaux de réflexion portant sur l'actualisation du recours aux ressources externes en développement de l'employabilité débutés en 2015-2016.

Emploi-Québec continuera à déployer des efforts pour stimuler les initiatives partenariales porteuses, qu'elles soient à l'échelle nationale, régionale ou locale, et ce, afin d'accroître l'efficacité des résultats. Les exigences du marché du travail et les besoins de la clientèle impliquent que les ressources ainsi que les expertises disponibles à Emploi-Québec et chez l'ensemble des partenaires, soient mobilisées autour d'objectifs communs et partagés, tout en s'articulant dans le respect des mandats respectifs de chacun.

La direction régionale de la Mauricie, en collaboration avec ses partenaires, entend concrétiser sa septième orientation en privilégiant l'axe d'intervention et les actions qui suivent :

Axe 7.1 : Le soutien des partenaires à l'intégration réussie des personnes au marché du travail :

- Poursuivre la collaboration avec les partenaires afin de répondre aux besoins des entreprises et de la main-d'œuvre par une offre de service mieux adaptée.



Orientation 8

Poursuivre l'amélioration de la performance des interventions des services publics d'emploi

Emploi-Québec dépasse ou atteint la plupart de ses cibles de résultats à des niveaux satisfaisants, notamment en matière de volume de participation aux interventions, de personnes en emploi après la fin de l'intervention. Les enquêtes post-interventions indiquent que les résultats d'insertion mesurés à brève échéance, comme le reflètent les indicateurs de résultats, continuent à s'améliorer après douze mois. De plus, ces enquêtes témoignent d'un haut taux de satisfaction des personnes ou des entreprises aidées.

Malgré ces bons résultats, des améliorations sont souhaitables de manière à rendre les services et les façons de faire encore plus efficaces. Notamment, il faut augmenter la participation des demandeurs et prestataires de l'aide financière de dernier recours aux activités de mise en mouvement vers l'emploi. Aussi, on observe des taux élevés d'abandon de certains groupes de participants à certaines mesures. On se questionne également sur l'aide répétitive que reçoivent certaines entreprises, ainsi que sur l'effet de levier dans le cas où les entreprises auraient été en mesure de réaliser les activités sans l'aide des services publics d'emploi.

Les actions menées en collaboration avec les principaux partenaires territoriaux afin d'assurer la persévérance aux mesures et services d'emploi s'inscrivent tout à fait dans une optique d'amélioration de la performance des interventions des services publics d'emploi. Cela dit, il devient également opportun de renforcer certains leviers stratégiques dont Emploi-Québec dispose sur le plan organisationnel. C'est à ce titre qu'une information sur le marché du travail utilisée davantage dans les prises de décisions des différents acteurs ainsi que la poursuite des initiatives en matière d'arrimage entre les services aux entreprises et les services aux individus, sont des actions stratégiques pouvant mener à l'amélioration de la performance.

La direction régionale de la Mauricie, en collaboration avec les partenaires, entend concrétiser sa huitième orientation en privilégiant les axes d'intervention et les actions qui suivent :

Axe 8.1 : La collaboration des partenaires concernés pour améliorer l'insertion en emploi des participants aux mesures actives :

- Assurer le suivi des actions mises en œuvre en matière de persévérance et de réussite des participants aux mesures d'emploi.

Axe 8.2 : L'intégration adéquate de l'information sur le marché du travail dans les tâches des intervenants et dans les processus de prise de décision :

- Soutenir l'amélioration de la qualité et de la diversité de l'information sur le marché du travail en améliorant les produits, en particulier pour les personnes qui interviennent auprès des clientèles, tout en privilégiant un langage accessible.





Axe 8.3 : L'appariement des bassins de main-d'œuvre en chômage avec les besoins des entreprises par l'arrimage entre les services aux individus et les services aux entreprises :

- Renforcer les liens entre les services aux individus et les services aux entreprises dans une perspective de placement de la clientèle ciblée, notamment auprès des personnes ayant terminé leur participation à une mesure active, dans un contexte de sensibilisation des employeurs à la gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre.





Ressources allouées

LES RESSOURCES AU SERVICE DES INDIVIDUS ET DES ENTREPRISES

Pour offrir les services publics d'emploi, la direction régionale de la Mauricie dispose d'un budget d'intervention annuel établi en fonction des ententes avec le gouvernement fédéral et des objectifs financiers du gouvernement québécois. Conformément à son mode de gestion, les attentes régionales de résultats liés aux services d'emploi sont convenues en tenant compte du budget accordé et de l'effectif autorisé.

L'ampleur des interventions de la direction régionale de la Mauricie est influencée par deux éléments : l'importance des ressources mises à sa disposition et les besoins de la population visée par ses mesures et services. Le présent plan d'action en tient donc compte, notamment dans l'établissement des cibles de résultats à atteindre quant aux services publics d'emploi.

Le budget d'intervention du Fonds de développement du marché du travail est utilisé pour financer les mesures actives des services publics d'emploi. Ce budget s'élève à 32,0 millions de dollars pour l'année 2017-2018.

Le budget 2017-2018 de la région comprend des crédits de 24,3 millions de dollars en vertu de l'Entente Canada-Québec relative au marché du travail (ECQ). Ce budget doit être utilisé pour l'aide aux participants de l'assurance-emploi ainsi que pour les entreprises. À cela s'ajoute un montant de 7,7 millions de dollars en provenance des Fonds du Québec, destiné aux participants de l'assistance sociale ainsi qu'aux personnes sans soutien du revenu.

Le modèle de répartition du budget d'intervention distribué en début d'année aux unités administratives locales tient compte pour chacun des territoires du volume de prestataires de l'aide financière de dernier recours, du volume de prestataires de l'assurance-emploi et du nombre d'entreprises de moins de 200 employés.





Cibles

Indicateurs	Shawinigan	Trois-Rivières	Louiseville	La Tuque	Sainte-Thècle	Sainte-Geneviève	Services régionalisés	Régional
Pour les services publics d'emploi								
Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi	3 234	5 484	1 069	691	672	468		11 618
Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	1 693	2 869	560	362	352	245		6 081
Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, participants des programmes de l'assistance sociale	1 328	2 397	369	236	145	83		4 558
Nombre de participants des programmes de l'assistance sociale en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	553	999	154	98	60	35		1 899
Nombre de participants de l'assurance-emploi aux interventions des services publics d'emploi	1 936	3 200	661	425	451	327		7 000
Nombre de participants de l'assurance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	695	1 150	237	152	162	117		2 513
Nombre d'entreprises nouvellement aidées par les interventions des services publics d'emploi	55	143	48	20	21	23	80	390
Nombre de nouveaux participants aux stratégies du CDRCMO	57	145	39	17	13	11		282





Membres du CRPMT*

MEMBRES REPRÉSENTANT LA MAIN-D'OEUVRE	MEMBRES REPRÉSENTANT LES ENTREPRISES	AUTRES MEMBRES
DESCHÊNES, Luc Représentant national UNIFOR	MASSICOTTE, André Directeur général Massibec	DUCHESNE, Manon Coordonnatrice de la direction de la formation continue et aux entreprises Cégep de Trois-Rivières
DUGAS, Loraine Vice-présidente Conseil central du Cœur-du-Québec - CSN	BERGERON, Marie-Josée Directrice des finances Fab3R	TARDIF, Marie-Josée Coordonnatrice COMSEP
BRIÈRE, Marie-Christine Deuxième vice-présidente Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Mauricie	PATOINE, René Vice-président exécutif ICO Technologies inc.	TREMBLAY, Allain Directeur SEMO Mauricie, Service Externe de Main-d'œuvre
MADEN, David Conseiller régional Mauricie et Centre- du-Québec Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	Vacant	GAUDREAU, Sonia Directrice adjointe des études Collège Laflèche
LAVERGNE, Paul (vice-président) Président Conseil central du Cœur-du-Québec - CSN	MATTEAU, Marie-Pier (présidente) Directrice générale Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières	DOYON, Sophie Agente de développement Centrale des syndicats du Québec
LAFONTAINE, Pierre Conseiller syndical Centrale des syndicats démocratiques	Vacant	GALVANI, Luc Directeur des services éducatifs - formation professionnelle et continue Commission scolaire du Chemin-du-Roy
RICARD, Robert Directeur régional Emploi-Québec Mauricie		Observatrice MASSÉ, Stéphanie Adjointe à la VREF Université du Québec à Trois-Rivières
Membre désigné représentant le MESI HÉBERT, Denis Directeur régional Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation	Membre désigné représentant le MÉES SAYSSET, Valérie Directrice des relations avec les partenaires par intérim Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion	Membre désigné représentant le MAMOT BOUCHER, François Directeur régional Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire



* La liste des membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail mise à jour en avril 2017.

PLAN D'ACTION DES
SERVICES PUBLICS
D'EMPLOI MAURICIE
2017-2018